

1. Politique d'utilisation des informations

Le site de L'ACFO de London-Sarnia a été créé dans le but de vous offrir le plus d'informations afin de faciliter votre accès aux services qui vous sont offerts au sein de notre association.

Par le biais de cet outil, nous nous efforçons de vous fournir des données récentes et pertinentes afin de vous appuyer dans vos démarches. De plus, nous avons mis à votre disposition une série de liens vers d'autres sites afin de permettre d'enrichir votre recherche!

Cependant, il est important de souligner que les vues exprimées dans les autres sites ne reflètent pas nécessairement la position officielle de L'ACFO de London-Sarnia, de ses bailleurs de fonds et de ses partenaires. L'utilisation des informations recueillies à travers les liens n'engage en rien la responsabilité de L'ACFO de London-Sarnia. Par contre, toute reproduction ou copie intégrale du contenu de notre site est strictement interdite sauf si ce dernier le permet par le biais d'une autorisation écrite.

Il est important de souligner que l'ACFO de London-Sarnia ne sera pas responsable de tous litiges encourus suite à l'utilisation du contenu de ce site ou les informations recueillies auprès des liens des partenaires.

2. Politique de confidentialité de l'ACFO London-Sarnia

Selon la définition générale figurant dans les lois canadiennes qui portent sur la protection des renseignements personnels, on entend par « renseignements personnels » toute information qui permet de vous identifier ou de vous distinguer en tant que personne.

Tous les échanges entre vous et les employés de l'ACFO de London-Sarnia sont privés et confidentiels. Si toutefois vous avez des doutes quant au respect de la confidentialité vous concernant, une plainte formelle peut-être reçue par la direction générale. En dehors de l'ACFO de London-Sarnia, nous ne partagerons aucune information vous concernant avec qui que ce soit sans votre consentement écrit.

2.1 Confidentialité vis à vis de la clientèle de l'ACFO London-Sarnia

Dans le cas où vous recevriez des services d'une ou d'un conseiller à l'emploi, il est important de souligner que votre dossier peut être étudié lors de la discussion de cas entre membres du personnel du Centre de ressources à l'emploi. Cette pratique a pour but d'aboutir aux solutions correspondant le mieux à votre propre intérêt. Cependant, vous avez la possibilité de demander que votre cas ne soit pas abordé en faisant une simple demande à votre conseillère / conseiller.

2.2 Limites de la confidentialité

Les seules circonstances pouvant nous obliger à transmettre à autrui des renseignements concernant le client sans l'attente de son consentement sont les suivants :

- Nous avons la conviction que le client ou une autre personne sont soumis à un danger immédiat et que les renseignements détenus peuvent aider à éviter et sont dans le meilleur intérêt du client ;
- Un enfant ou un adolescent est victime de négligence ou de violence;
- Vous êtes cités à comparaître par un tribunal ou un juge;
- Vous êtes obligés par un mandat de perquisition.

2.3 Courriel et messageries

Les communications par courriel ou messagerie ne garantissent la confidentialité. Les courriels et les messages en temps réel reçus par le personnel et les bénévoles de l'ACFO (y compris les membres de son conseil d'administration) seront traités dans les mêmes termes de confidentialité que toute autre information, mais nous ne sommes cependant pas responsables des risques de perte de confidentialité échappant à notre contrôle